COMMUNE D'ATTERT
GEMENG ATERT

Bulletin d'information

N°13 · Juin 2023



Photographie : Astrid Verbeke

COMMUNE D'ATTERT-GEMENG ATERT

www.attert.be



RENDEZ-VOUS À ATTERT LES 23 ET 24 JUIN

VENDREDI 23 JUIN

20H00 **O'TCHALAÏ**

SAMEDI 24 JUIN

18H00 **DAÏKIRI KNIGHT**

18H45 **ARCHET LÉLÉ**

19H30 **SNEAKY PETE**

20H15 **COOLS AND THE GANG**

21H00 **SUAREZ**

22H00 **NOME**

22H45 **JOSEF OUT**

PROGRAMME COMPLET
À DÉCOUVRIR EN PAGE 22

Administration communale d'Attert
Voie de la Liberté, 107 - 6717 Attert
Tél. : 063 / 24 27 70 - Fax : 063 / 24 27 71
administration@attert.be
www.attert.be

Directrice de publication
Bernadette Heynen, Echevine en charge de l'information

Administration et rédaction
Commune d'Attert

Conception et impression
Lorgé Imprimeur

Editeur responsable
Commune d'Attert

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

SOMMAIRE

INFOS COMMUNALES

3 Lotissement communal de Heinstert
3 Rappel : interdiction de l'utilisation des tondeuses à gazon robotisées pendant la nuit
4 Budget communal 2022
6 Inauguration du Hall Sportif Um Bruch
8 Le 360
13 Tiques : Soyez vigilants
31 Appel à vous

PLAN DE COHESION SOCIALE

8 Merci pour votre participation

ENVIRONNEMENT

9 Stations d'épuration
12 Opérations Villages propres

PARC NATUREL DE LA VALLEE DE L'ATTERT

10 Contrat Rivière Moselle

MIR SCHWÄTZE LËTZEBUERGESCH

11 Excursion au marais de Grendel – Ausfluch an de Grendeler Mouer

ENFANCE

14 Conseil communal des Enfants « Semer… Planter »
15 Projet MEGA
18 « Les Enfants d'abord » : Stage Nature

ENSEIGNEMENT

16 Ecole Heinstert – Thiaumont – Nobressart : Marche parrainée pour le Mozambique
16 Ecole Heinstert : Marche houblonnée
17 Ecole Nobressart : Partenariat bibliothèque & Fête de l'école

LA COMMISSION CULTURELLE D'ATTERT

20 Histoire de l'art
22 Fête de la Musique à Attert

LE COIN DES ASSOCIATIONS

25 Agenda
31 Deuxième édition du Festival Do It Yourself d'Attert

Lotissement communal de Heinstert

A vendre 6 terrains à bâtir

La commune d'Attert propose à la vente six terrains à bâtir équipés à Heinstert dans le lotissement communal.

Les biens sont mis en vente via l'étude du notaire Philippe BOSSELER à Arlon. Pour tout renseignement, veuillez prendre contact avec l'étude.



www.notairebosseler.be • https://www.immoweb.be/fr/agence/bosseler-philippe/91526

Rappel : Interdiction de l'utilisation des tondeuses à gazon robotisées pendant la nuit

Le Conseil communal en date du 23 octobre 2020 a décidé d'interdire l'utilisation des tondeuses à gazon robotisées entre 18h et 9h afin de préserver la faune sauvage nocturne.

Avant toute utilisation d'une tondeuse robotisée, son propriétaire devra s'assurer que le fil ou câble périphérique permettant de délimiter le périmètre de tonte soit installé en retrait et à une distance raisonnable des arbustes, buissons ou haies du jardin susceptibles d'abriter cette faune nocturne.

En effet, les tondeuses robotisées constituent un redoutable danger pour les animaux nocturnes et principalement les hérissons qui fréquentent nos jardins !

Le hérisson, étant le plus gros insectivore d'Europe, joue un rôle crucial dans la biodiversité et aide à préserver l'équilibre des espaces verts en chassant gastéropodes, coléoptères et divers insectes qui peuvent ravager jardins et potagers, évitant ainsi l'usage de produits toxiques chimiques qui peuvent être utilisés pour les éradiquer.

Le hérisson, dont la population ne cesse de régresser en Belgique et en Europe, est un animal nocturne qui dort la journée dans les broussailles et les tas de bois de compost que l'on trouve notamment dans les jardins. La nuit, quand ils se déplacent dans les jardins, ils n'entendent malheureusement pas ces tondeuses robotisées souvent très silencieuses et qui ne les détectent pas à cause de leur petite taille.





Budget communal 2022

Détaillé par l'Échevin des finances, en présence de la Directrice Financière, le compte communal pour l'année 2022 présente les résultats suivants :



AU NIVEAU BUDGÉTAIRE :

1 - A L'ORDINAIRE

› Droits constatés : 15.071.081,74 €

› Engagements : 13.679.530,50 €

› Imputations : 13.153.736,73 €

et dès-lors : un résultat budgétaire de l'exercice qui s'élève à 1.286.663,61 €

2 - A L'EXTRAORDINAIRE

Nous avons :

› Droits constatés nets : 11.402.458,95 €

› Engagements : 11.402.458,95 €

› Imputations : 4.876.926,50 €

et dès lors : un résultat budgétaire de l'exercice qui s'équilibre à 0. Un résultat comptable de l'exercice qui s'élève à 6.525.532,45 €

QUELQUES CHIFFRES :

EVOLUTION DES RECETTES ORDINAIRES :

IMPORTANCE :

› **du fonds des communes : 3.266.264,42 € soit 25,44 % des recettes totales de l'année.** Cette recette reste de loin la recette de la commune la plus importante. Il est à espérer que dans l'évolution de notre Pays, l'évolution de nos institutions, le contexte de la fédéralisation et d'une éventuelle 7ème réforme de l'Etat, à la sortie de la pandémie COVID, de la crise mondiale que nous traversons… la Région Wallonne soit capable de garder le même cap.

› **de la dotation du Grand-Duché : 2.249.651,84 € soit 17,53 % des recettes totales**. Elle reste la deuxième recette de la commune.

› **Taxes add. Préc. Imm. : 1.109.603,44 € soit 8,64 %**

› **Impôts Pers. Phys. : 728.715,01 € soit 5,67 %**

› **Ventes de bois : 267.019,40 € soit 2,08 %**
Montant nettement inférieur aux deux dernières années. Nous revenons cependant à des montants habituels. Il faut préciser que les deux années passées, cette recette était anormalement élevée notamment et surtout vu les nombreuses ventes en cours d'exercice pour raison sanitaires (scolytes…) avec pour conséquences :
› Vente de nombreux sapins avant termes,
› Nécessité de replanter,
› Attendre de nombreuses années pour que ces nouvelles plantations arrivent à termes.

› **Vente de l'eau : Recette : 981.433,62 € = 7,65 %.** La dépense totale pour ce poste est de 942.496,30 €. La différence recettes/dépenses pour ce poste est donc de 38.937,32 €. Ces montants doivent être analysés en fonction du principe « coût – vérité » Malgré cette recette importante, nous pouvons craindre qu'une adaptation du CVD (coût vérité de distribution) soit nécessaire dans les prochains mois afin de respecter les normes imposées de la Région Wallonne et particulièrement en conséquence des nombreux investissements réalisés et à réaliser (nouveau château d'eau à Heinstert…) dans ce secteur ces dernières années. Cette adaptation passera inévitablement par une hausse de la redevance eau facturée aux citoyens.

EVOLUTION DES DÉPENSES ORDINAIRES :

IMPORTANCE DE :

› **Dépenses personnelles : 3.176.815,83 € soit 37,87 % des dépenses totales de l'année.** Nous ne pouvons que constater l'importance de ce montant depuis quelques années. En 2012 : ce montant était de 1.487.259,69 € (28,51 % des dép. totales).

› **Dépenses pour l'enseignement gardien et primaire : 1.110.414,69 € soit 13,23 % des dépenses totales, auquel montant nous pouvons ajouter 558.746,91 € pour les frais de garderie extra-scolaire, bibliothèques…, soit un total de 1.669.161,60 € soit 19,89 % des dépenses totales.** Montant correspondant à 1.438,36 € par enfants fréquentant nos établissements scolaires (772 élèves actuellement) et 2.162,13 € si on compte les frais de garderie ! Comme les dernières années, cette dépense reste un des postes de notre



budget des plus importants. C'est une volonté claire, nette et confirmée du conseil communal. Comme rappelé tout au long de l'année, la formation de nos petites têtes blondes est essentielle dans la construction de notre société de demain. »

Il est à noter les recettes de :
› 591.891,95 € dont 430.143,10 € de la Communauté Wallonie-Bruxelles – (Contribution de l'autorité supérieure)
› 80.168,75 € de recettes garderie
Soit un montant total de recettes de 672.060,70 €.
Ce qui nous donne alors un montant net (dépenses 1.669.161,60 € – recettes 672.060,70 €) de 997.100,90 €, soit un montant de 1.290 € par enfant.

› **Aide / subsides à la population, associations, clubs : 152.610 €**

Pour le service immondices : Les recettes sont de 414.295 € plus la vente des sacs 59.852 € = total de 474.147 €. Les dépenses par contre sont de 480.588,71 €. Ce poste est également soumis au principe du coût vérité. Nous respectons le Décret de la RW qui impose de ne pas descendre en dessous de 95 % et de ne pas dépasser 110 %. Nous sommes à 98,65 %.

Cultes : en 2022 / 113.318,32 € dont 55.617,94 € de transferts aux Fabr. Egl., Eglises Luth., Eglises Protest. …

CPAS : en 2022 : 390.000 € soit 4,65 % des dépenses totales. Ce montant est en constante hausse depuis 2012. 211.500 € en 2012, montant resté fixe pendant plusieurs années. 316.000 € de 2016 à 2019. 330.000 € en 2021

Dettes : en 2022 : 948.206,77 € soit 11,30 % des dép. totales. Le montant de la dette totale de la commune diminue une nouvelle fois cette année. Nous sommes à présent proche des 11 % des dépenses totales. Nous étions à 20,33 % en 2012 et à près de 25 % en 2008.

Aucun emprunt n'a été contracté en 2022. Il en était déjà de même les années précédentes. Le dernier emprunt souscrit par la commune date de 2009 (350.000 €).

Au 31 décembre 2022, la dette totale de la Commune s'élève à 2.271.862,58 € soit 396 € par habitant (5.739 habitants au 31 décembre 2022). Cette dette, pour rappel est une dette d'investissement et non de fonctionnement.

Pour clôturer ce volet important de chiffres, citons encore, qu'au 31 décembre 2022 :

› La population d'Attert était de 5.739 habitants (2.863 femmes et 2.876 hommes).

› Qu'en 2022, nous avons recensé 64 naissances (28 garçons et 36 filles), 43 décès (23 hommes et 20 femmes), 17 mariages et 12 divorces.

› La population scolaire, pour toutes les implantations, 772 (258 en maternel et 514 en primaire). Enseignement secondaire : 73

› Nous avons délivré 54 permis d'urbanisme, 23 nouvelles habitations, 22 transformations d'habitation.

› Derrière ces chiffres, se trouvent toute une administration et l'ensemble du personnel qui se chiffre actuellement à 80 personnes correspondant à 54,65 équivalence temps pleins.

Inauguration
du Hall Sportif Um Bruch

Franc succès pour l'inauguration du Hall Sportif Um Bruch à Tontelange les 29 et 30 avril 2023. C'est sous la devise « Sport pour tous » que le magnifique Hall Sportif Um Bruch a été inauguré à Tontelange lors du dernier week-end d'avril.

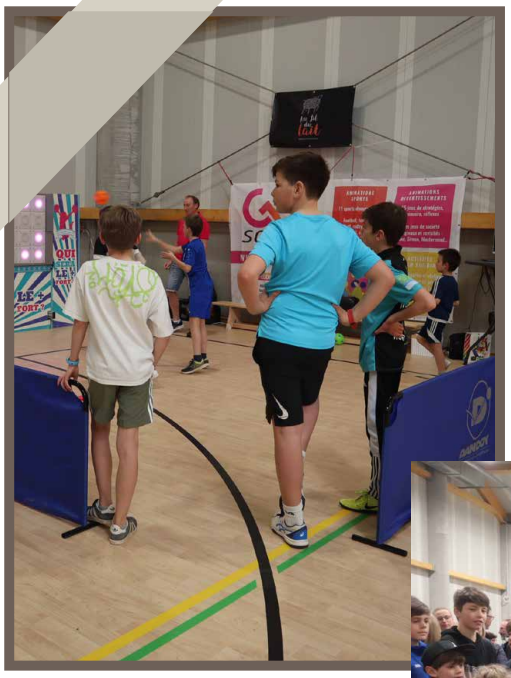
Et du sport, il y en avait effectivement pour tous les âges, et tous les goûts. Du plus grand au plus petit, du plus sérieux au plus ludique, du plus casse-cou au plus sage, chacun a pu participer à une heure d'initiation au sport de son choix.

Le samedi, l'Ecole du Cirque « Cirq'en Toi » a déroulé ses cordes d'escalade, ses trapèzes, étalé ses tapis et sorti les gros ballons, les anneaux, les assiettes chinoises et autres diabolos pour le plus grand bonheur des enfants pour ensuite poursuivre sur une initiation au handball et un spectacle de gymnastique.

Après l'inauguration officielle du hall, cette première journée s'est terminée par un joyeux challenge de badminton entre mandataires déchaînés, et en soirée, par un match de gala de futsal entre les équipes de la commune, 67 Heinstert et FC Attert.

Le dimanche, deux activités extérieures étaient également proposées: dès le matin, une promenade fléchée de 6 ou 10 km dans les bois de Tontelange et la carrière de sable de la SETIM, et pendant l'après-midi, le skate-park mobile « Monkey Ride » qui proposait sur le parking extérieur des initiations plus ou moins acrobatiques en skate-board ou en trottinette, bien sûr avec casques et protections!

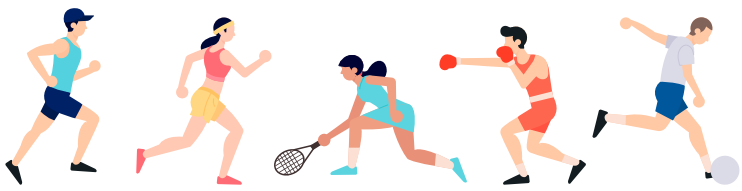
A l'intérieur, GO Score avait installé un mur digital permettant de tester une multitude d'aptitudes physiques, tandis que les personnes intéressées pouvaient prendre part à diverses initiations (spike-ball, yoga, interval training, badminton et volley-ball).







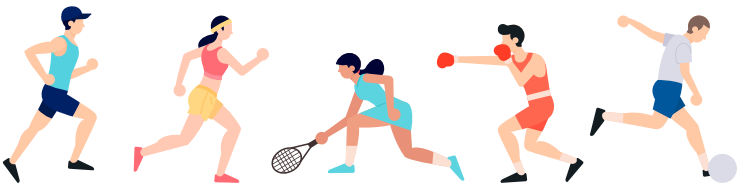




Avec le soleil au rendez-vous, ce furent sans aucun doute deux belles journées sportives!

La Commune d'Attert remercie de tout cœur les clubs participants et les coachs individuels qui ont contribué au succès de cet événement: « Cirq'en Toi », les clubs de futsal 67 Heinstert et FC Attert, le club d'Arlon Volley-Ball, le club de badminton d'Attert, le club de Hand-Ball d'Attert, le mur digital GO Score, le Skate-Park mobile Monkey Ride, Olivia Leroy (yoga), Bernard Querinjean (spike-ball) et Jérôme Warichet (interval training).





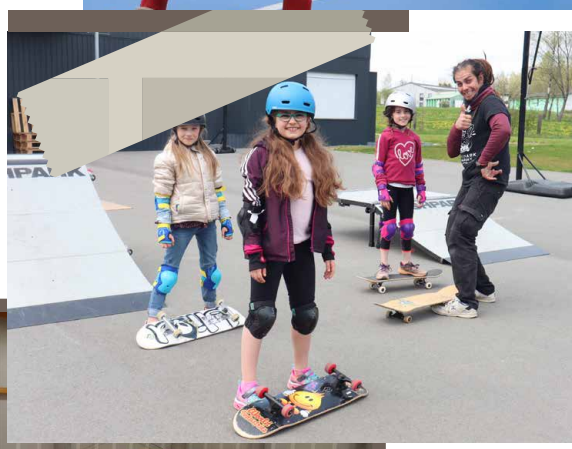
















Merci aussi aux généreux sponsors et partenaires : Nath's Cake, la coopérative de la Côte-Rouge, la Brasserie de la Pa, la Brasserie Theis, la Ferme des Loups, Orolaunum Vicus, la Ferme Bio Antoine-Biren, la Ferme Saur, Le Jardin d'Yvan, Au fil du Lait, « Un Brin de Saveur » dit Rital Gabriel.

Et enfin merci encore aux très nombreux bénévoles, connaissances, amis, et aux ouvriers de la Commune d'Attert, pour leur aide, leur énergie et leur bonne humeur !

Merci pour votre participation

Le Plan de cohésion sociale tient à remercier chaque asbl pour sa présence lors de la soirée d'échanges avec des partenaires compétents en matière d'asbl. Merci pour la participation, l'échange et la bonne pratique.

Le Plan de cohésion sociale reste à votre écoute pour les éventuelles questions émergeant à la suite de cette soirée. Ces dernières pourront éventuellement faire l'objet de nouvelles soirées d'échanges avec des partenaires compétents.



Repair café

Le repair café d'Attert se met sur les rails! Soyez des nôtres! Vous vous y connaissez en réparation, vous souhaitez découvrir la pratique du repair café: Soyez le.s bienvenu.e.s! Vous avez un appareil qui ne fonctionne plus? Ne le jetez pas, donnez-lui une seconde vie! Les ateliers sont gratuits. Les informations et les dates vous parviendront prochainement, restez attentifs!

Pour toute personne qui est intéressée par le projet que ce soit en tant que bénévole ou en tant que participant, n'hésitez pas à nous contacter.

ANNET Stéphanie - 063/24.27.74 - 0485/56.88.97
stephanie.annet@attert.be

Dates à venir

Jeudi 12 octobre 2023
Conférence de Madame Veloso De Frias Michèle
« Essayons de mieux comprendre les maladies comme l'hypertension, le diabète, … pour mieux les prévenir »

Vendredi 10 novembre 2023
Soirée match d'impro
L'Habérézina contre La Croutounz

Le 360 : quelques nouvelles

Comme confirmé lors d'un récent discours du Bourgmestre Josy Arens, la Commune souhaite que l'ancienne Auberge devienne Le 360, un bâtiment emblématique à l'entrée d'Attert, lieu de vie pour et par ses habitants. Alors, voici quelques nouvelles de ce beau projet, en six questions.

1. Pour « qui » ?

Un lieu de vie, pour tou.te.s les citoyen.ne.s de la commune et alentours. Ouvert à tou.te.s, et accessible 7 jours sur 7.

2. Pour « quoi » ?

Pour toutes les bonnes raisons qui vous donnent envie de faire du lien, d'exprimer votre créativité, ou tout simplement de passer un bon moment.

Lire, prendre un verre, manger, échanger avec d'autres, initier vos projets, participer à une séance de yoga, assister à une projection de documentaire ou à un spectacle, acheter des produits locaux de qualité …et bien d'autres choses.

Et surtout, la GRANDE NOUVELLE: un espace de restauration panoramique au dernier étage, point de vue unique et privilégié sur notre belle commune.

3. Par « qui » ?

L'ASBL Vibrerlocal Arelerland (de Metzert) accompagne le Collège communal dans les différentes étapes de ce projet en faisant du lien avec vous, les citoyen.ne.s de la Commune. Vos idées et votre implication concrète sont très importantes. Nous allons également faire appel à candidature pour que vous puissiez proposer des services utiles sur place (restauration, bar, épicerie, animations…).

Nous prévoyons que tout soit fait sur place pour soutenir vos idées, vos initiatives, vos projets ou vos actions au service de l'épanouissement de tou.te.s. VLA mettra en place des permanences et adaptera sa plateforme "Vibrerlocal" pour soutenir les porteurs de projets et plus encore.

4. Pour « quand » ?

L'idée reste d'ouvrir avant fin 2024. Même s'il faut être réaliste, on reste sur cet objectif. Depuis le début de l'année, l'accent est mis sur l'architecture du bâtiment: réunions de travail avec le bureau d'architecte en charge.

5. Comment ?

VLA soutient le Collège et se met au maximum en lien avec vous. Des réunions de travail seront organisées durant l'été et en automne. L'idée est que VLA puisse animer la dynamique durant le projet et une fois le 360 ouvert.

6. Et la suite ?

Finalisation des plans, démarches pour les travaux de voirie, mais surtout des visites sur place, des ateliers collectifs pour co-créer le lieu, la dynamique sur place, …

Si tu veux faire partie du projet, ou même rejoindre l'équipe de VLA, contacte-nous.

info.vla@vibrerlocal.com
https://www.facebook.com/vlarelerland
Le projet:
https://www.vibrerlocal.com/projets/141/

La commune d'Attert s'équipe de deux nouvelles Stations d'épurations

UNE INAUGURATION OFFICIELLE

Le vendredi 17 mars dernier, les stations d'épuration de Lischert et de Metzert ont officiellement été inaugurées.









C'est une belle avancée pour la protection et l'amélioration de la qualité des eaux de surface de la vallée de l'Attert, puisqu'elles permettent notamment de préserver la zone Natura 2000 « Bassin de l'Attert » présente en aval du village de Metzert. Les stations d'épuration de Lischert et de Metzert sont respectivement les 3e et 4e stations d'épuration publiques de la commune avec celles d'Attert et de Thiaumont. Elles permettent de traiter les eaux usées de 1 100 équivalents-habitants supplémentaires (350 EH à Lischert et 750 EH à Metzert). La construction de ces deux nouvelles stations d'épuration et du collecteur de Lischert a nécessité un investissement total d'un peu plus de 2 000 000 €. Ce montant et les frais de fonctionnement sont entièrement financés par la SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau) au travers du CVA (Coût Vérité Assainissement) que chaque ménage paie proportionnellement à sa consommation d'eau de distribution. Le jour de l'inauguration, les élèves de 5e et 6e primaire de l'école communale de Metzert étaient également de la partie.

DES PORTES OUVERTES AU PUBLIC

Le dimanche 19 mars, plus d'une centaine de personnes ont visité une ou les deux stations d'épuration. Toutes étaient curieuses de comprendre les enjeux de la gestion des eaux usées et d'apprendre leurs obligations en matière de raccordement à l'égout. Le thème de la gestion des eaux pluviales à la parcelle a également été présenté.

QUELLES SONT VOS OBLIGATIONS ?

Le réseau d'égouttage étant complet dans les villages de Lischert et de Metzert, l'impact positif sur l'environnement de la mise en service de ces stations sera d'autant plus important si toutes les habitations sont bien raccordées aux égouts. A cette fin, vous devez :

- raccorder votre habitation à l'égout (si ce n'est pas encore fait). C'est une imposition du Code de l'Eau. Ce raccordement à l'égout doit faire l'objet d'une autorisation préalable du Collège communal ;
- déconnecter votre fosse septique. La station d'épuration est conçue pour traiter toutes les eaux usées du village et de manière plus efficace qu'une fosse septique. Votre fosse septique est donc devenue inutile. En la mettant hors service, vous éviterez les frais de vidange !
- privilégiez l'évacuation de vos eaux claires (eaux pluviales et eaux de drainage) autrement que dans l'égout. Cherchez une alternative : ruisseau, fossé, infiltration… En cas de fortes pluies, ces eaux claires surchargent les égouts ce qui engendre des risques de débordement. De plus, la dilution des eaux usées est nuisible pour le fonctionnement d'une station d'épuration.

Pour en savoir plus ?

- consultez les brochures d'IDELUX Eau téléchargeables sur www.idelux.be > Eau > Quel est mon régime d'assainissement et quelles sont mes obligations ? > Quelles obligations respecter en zone d'assainissement collectif ?
 - « Se raccorder à l'égout ? Une obligation ! »,
 - « Déconnecter la fosse septique de son habitation »,
 - « Bons plans pour les eaux de pluie »,
- contactez un conseiller en environnement IDELUX Eau au 063/23.18.11
- depuis le 1er septembre 2022, la Région wallonne a mis en place un régime d'aides pour les travaux de moins de 3.000 €. La mise en conformité d'un système d'égouttage des eaux usées rentre dans le cadre de ces aides. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet sur le site https://energie.wallonie.be

Contrat Rivière Moselle

Dans le cadre du Contrat de Rivière, différents acteurs gravitant autour des cours d'eau (C.E.) se réunissent tous les 3 ans et s'engagent à réaliser des actions visant à améliorer la qualité des C.E. pour la prochaine triennale. La commune d'Attert se trouve en grande partie dans le bassin versant de la Moselle et fait donc partie du Contrat Rivière Moselle (CRM) au même titre que le PN Haute-Fagne Eifel et que le PN Haute-Sûre Forêt d'Anlier. C'est pourquoi l'antenne locale d'Attert a accueilli, le 22 mars dernier, la cérémonie de signatures du nouveau plan d'actions programmé pour 2023-2024-2025 pour tout le sous-bassin de la Moselle.

Lors de celle-ci, des engagements ont été pris par les gestionnaires de cours d'eau (Communes, Provinces, Direction des Cours d'Eau Non-Navigables, ..), des structures et associations environnementales (DNF, Maison de l'eau, Natur&ëmwelt, Natagriwal…), ainsi que d'autres associations et organismes de sensibilisation (Maison de la Pêche du Luxembourg, Idelux, …).

En guise de préambule, une visite de terrain à l'étang de Tattert a eu lieu l'après-midi afin de discuter de la co-habitation avec ce dernier.

Le type d'actions qui sont réalisées par le Contrat Rivière et ses partenaires sont: l'aide à la gestion des milieux humides (entretien du marais de Grendel), l'inventaire des points noirs présents sur les cours d'eau (pollutions, embâcles, obstacles infranchissable par la faune piscicole, etc,…), le rétablissement, la continuité écologique des C.E. (échelle à poisson de Schadeck) , la gestion des espèces exotiques envahissantes ou encore l'aide au développement d'espèces sensibles comme les batraciens (migration, reproduction, conservation des milieux…), cincles plongeurs (pose de nids et inventaires). Mais aussi la sensibilisation sur ces sujets auprès des écoles et des citoyens en général. Le CRM répond également à des appels à projet afin de décrocher des fonds plus conséquents pour



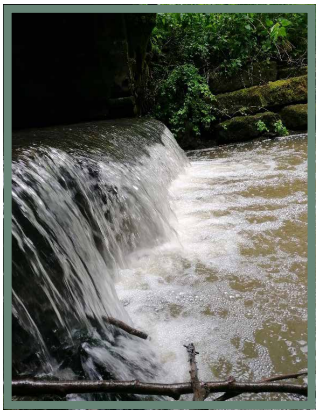
réaliser des aménagements importants sur les cours d'eau communaux (Maillage vert et bleu – Die Neuer Schackeler Bach).

Pour citer quelques actions plus importantes de travaux sur les cours d'eau, la résolution d'un point noir prioritaire sur l'Attert au niveau de Luxeroth est prévu par les Services Techniques Provinciaux. Le but est d'assurer le franchissement du seuil sous la route de Luxeroth par la création d'une rampe rugueuse en aval permettant d'atténuer la chute d'eau.

Des actions sont, bien entendu, assurées par la commune d'Attert telles que la résolution de plusieurs points noirs prioritaires sur le ruisseau de Schockville. Il s'agit d'ouvrages inadaptés à la circulation piscicole, tels que le plan incliné dans le centre de Post ou encore des passages busés ou pertuis passant sous des routes.

Maxime DOFFAGNE
pour le Contrat Rivière Moselle – Antenne locale d'Attert (PNVA)





Excursion au marais de Grendel

Ausfluch an de Grendeler Mouer



Depuis les années 50, plus de 80 % des zones humides ont disparu. Il reste dans la vallée de l'Attert encore quelques reliques de ces habitats. Une de celles-ci est le marais de Grendel, situé à la frontière belgo-luxembourgeoise.

Le 1er avril, par un temps pluvieux, 25 participants motivés se sont mis en route pour découvrir les particularités de ce marais. L'excursion a été organisée par la Maison de l'Eau de l'Attert asbl, en collaboration avec les commissions de l'environnement des communes de Bissen et de Colmar-Berg.

Un grand merci également au personnel du parc naturel de la vallée de l'Attert, qui avait installé une tonnelle à côté du marais permettant ainsi de prendre une tasse de café et manger un bout à l'abri de la pluie.

Zënter den 1950er Jore si méi wéi 80 % vun de Fiichtfläche verschwonnen. Et ginn nach e puer Relikte dovun am Atertdall. Een dovunner ass de Grendeler Mouer, deen op der Belsch-Lëtzebuerger Grenz läit.

Den 1. Abrëll hunn sech bei naassem Wieder 25 motivéiert Leit op d'Been gemaach fir d'Besonneschkeete vun dësem Mouer ze entdecken. Dësen Ausflug gouf vum Waasserhaus vu Réiden organiséiert, zesumme mat den Ëmweltkommissioune vun de Gemenge Colmer-Bierg a Bissen.

Ee grousse Merci gëllt hei och dem Naturpark Atert, duerch deen d'Leit eent Zelt opgeriicht kruten an esou nieft dem Mouer eng dréche Platz fir Kaffi a Kuch fonnt hunn.



Opérations Villages propres

Attert, le samedi 25 mars 2023







Comme tous les ans, en ce début de printemps, l'opération Villages Propres était de retour à Attert.

Attert – Commune Zéro Déchet. Moins de déchets le long des routes !

Le week-end des 25 et 26 mars, comme toutes les communes de Wallonie, les habitants d'Attert ont participé à l'opération Village Propre. Pour certains villages, pour diverses raisons, l'opération s'est déroulée le 1er avril et le 8 avril.

Selon l'échevin de l'environnement, le premier constat :

- moins de participants dans certains villages,
- grosse participation des jeunes notamment du Patro de Metzert et des Guides et Scouts de Post mais également des écoles de nos villages,
- moins de déchets dans certaines zones,
- toujours les mêmes déchets le long de certaines routes.

Nombre de participants : près de 80 adultes, 80 membres des mouvements de jeunes… sans compter les nombreux élèves de nos écoles qui ont participé activement également. Ils étaient +/- 100. Tous les villages de la Vallée ont participé. Durant cette journée, ont été ramassés l'équivalent de 120 sacs, formant au total +/-3 m³.

Les objets les plus fréquents, comme tous les ans : les canettes, bouteilles plastiques, bouteilles en verre, paquets de cigarettes et papiers divers. Sur le bien triste podium, Jupiler reste sur la 1ère place. A en croire le nombre de canettes ramassées, la marque reste la préférée de ces énergumènes indisciplinés. Un amateur de vin rosé rode également dans la région à voir certains bords de nos routes.

Cette année, nous n'avons pas découvert d'objets insolites… outre peut être :

- un dépôt sauvage à Attert dans le bois de Loo,
- un sac complet d'emballage de « bifi »

Fini donc les machines à laver, frigo et salon déposés dans nos bois.

Le Collège tient une nouvelle fois à remercier tous les participants à cette journée.

Merci également à tous les responsables des différents villages pour leur coordination ainsi qu'au Contrat Rivière et au Parc Naturel.

Merci à toutes et tous pour le temps consacré à rendre notre Commune plus propre et encore plus belle.

Merci aux jeunes en particulier. Au club des jeunes, au Patro de Metzert, aux Scouts et Guides de Post. Comme les autres années, ils ont participé massivement à l'opération.

Merci aux différentes écoles, enseignants et élèves pour leur participation massive.

Merci au Lions d'Attert qui participe également d'une manière massive.

Une telle opération, outre le fait de nettoyer nos bords de route et de rendre notre environnement plus agréable, est une opération essentiellement de sensibilisation, de prise de conscience. En sensibilisant nos jeunes, c'est un travail de fonds qui est réalisé avec des effets multiples, des effets en cascade et des leçons pour l'avenir.

Il y a beaucoup de chances qu'en sensibilisant nos jeunes à cette problématique, ils n'auront pas le geste incivique plus tard de jeter des déchets le long de nos routes, dans nos campagnes, dans nos bois. De plus, une fois cette attitude positive emmagasinée, il est fort à parier qu'ils sensibiliseront leurs proches, leurs parents et leur entourage.
Merci aux ouvriers communaux qui, comme les autres années, ont fait le tour de la Commune pour récolter et conduire le tout au parc à conteneurs.

TIME FOR LYME asbl

Tiques : Soyez vigilants

« TIME FOR LYME asbl » a pour mission d'informer et de sensibiliser le public à la maladie de Lyme, maladie infectieuse bactérienne et due à une morsure de tique infectée.

Décelée précocement, la maladie de Lyme peut être soignée efficacement avec un traitement antibiotique. En cas d'absence de soins, l'aggravation de la maladie n'est pas systématique, mais elle peut évoluer avec des atteintes diverses (articulaires, neurologiques, cardiaques, cutanées…) et devenir alors plus difficile à traiter.

Lors des promenades portez des vêtements clairs et couvrants, des chaussures fermées. L'utilisation de répulsifs aide à prévenir les contacts avec les tiques. En rentrant, inspectez l'ensemble du corps.

En cas de présence de tique, ne rien mettre dessus mais la retirer à l'aide d'une carte tire-tique ou d'un pied de biche et désinfecter. Si, dans les jours ou semaines qui suivent, vous constatez un érythème migrant ou avez des symptômes grippaux, consultez un médecin.

TFL MÈNE DE NOMBREUX PROJETS AMBITIEUX POUR INFORMER – SENSIBILISER– PREVENIR

Parmi ses missions et actions :

- Participer à des foires, des salons, des manifestations pour rencontrer tous les publics ;
- Organiser des conférences avec des spécialistes de renommée internationale ;
- Mener des campagnes de prévention auprès de groupes ciblés (enfants, sportifs, forestiers, mouvements de jeunesse, etc.) ;
- Organiser des groupes de paroles pour donner aux malades l'occasion d'échanger ;
- Proposer aux communes de Wallonie et de Bruxelles la pose de panneaux pour informer le grand public de l'importance de se protéger face aux morsures de tiques.

Time for Lyme œuvre, entre autres, pour la reconnaissance de la maladie sous sa forme chronique, un diagnostic pertinent, des possibilités de traitement efficaces et la responsabilisation des autorités.

TFL a contribué à la réalisation d'une étude par l'UGent sur le coût médical et sociétal de la maladie de lyme. Cette étude a révélé que le syndrome post-lyme a un coût social important.

Gage du sérieux et de la qualité que l'association apporte à ses activités, « TIME FOR LYME asbl » a l'honneur d'être parrainée par le Professeur Christian PERRONNE, auteur du livre « La vérité sur la maladie de Lyme » !



Vous souhaitez :

- obtenir de plus amples **informations** ?
- organiser une **formation** (dans une école, un club sportif, un mouvement de jeunesse, etc.) ?
- vous investir en tant que **bénévole** ?

Alors contactez-nous via :

tflasbl@gmail.com
https://www.facebook.com/TIME.FOR.LYME.asbl
0473/73.65.47

Conseil communal des Enfants

Semer… Planter…



Ce qui se fait déjà sur le terrain communal : rencontre avec les personnes ressources.

Les conseillers ont rencontré Adrien Holleville du Parc naturel de la Vallée de l'Attert. Il leur a détaillé toutes les actions menées par le Parc naturel en faveur de l'environnement et de la biodiversité. Montage audio-visuel à l'appui, il leur a expliqué, zone par zone, ce qui a été réalisé jusque là et leur a déposé un document vidéo à partager avec leurs camarades d'école afin de mieux connaître les projets menés et leurs résultats.

Par ailleurs, Renata Witkowska leur a transmis des fiches détaillées sur les plantes médicinales les plus communes et les plus utiles que nous pouvons trouver dans notre environnement immédiat.

François Gruslin de la DNF est venu parler de son métier et des opérations de plantation opérées sur le territoire communal, des effets escomptés et des résultats.



Ils sont passés à l'action

Ensemble, ils ont décidé que le Conseil communal des Enfants prendrait sa part dans la plantation expérimentale de diverses essences sur le terrain clôturé à cet effet en bordure de la Forêt d'Anlier à Heinstert. Sous les conseils de Mr Gruslin, ils ont planté des glands et des noix qu'ils avaient collectés sur une surface à l'entrée du terrain. Ils pourront ainsi de la route suivre facilement le résultat de leur travail. Valentine a partagé avec ses camarades des graines de tournesol. Des graines de potiron ont également été distribuées.

Au jardin partagé à Post, les enfants ont mélangé terre, graines de fleurs diverses et piment d'Espelette (pour éviter que les oiseaux s'emparent des graines) pour réaliser de petites « bombes » à graines qu'ls pourront déposer dans des endroits difficilement accessibles pour les voir fleurir dès les beaux jours.









Plantations de chênes et de noyers à l'entrée de la forêt d'Anlier en compagnie de Mr Gruslin de la DNF

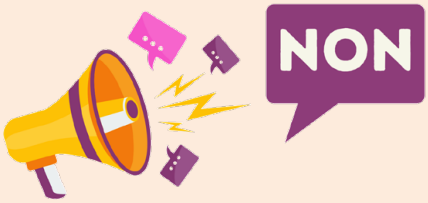
Réalisation de « bombes à graines » à déposer pour fleurir l'environnement et en particulier les endroits difficilement accessibles.







Projet MEGA :



« Mon Engagement pour Garantir l'Avenir »



MEGA est un projet qui encourage les jeunes à pouvoir dire NON à toute forme de violence et à tout ce qui est mauvais pour leur santé. L'objectif est de développer les compétences des enfants pour qu'ils sachent ce qui est bon ou mauvais pour eux et qu'ils apprennent à pouvoir dire NON à ce qui est mauvais.

Pour ce faire, les élèves de 5ème et 6ème primaire suivent une animation constituée de 8 modules d'une heure donnés par un policier formé à cet effet.

Les sujets abordés sont (entre autres) la sécurité, la résolution de conflits sans violence, l'estime de soi, la pression de groupe, les drogues, le harcèlement, le racket, la publicité et les réseaux sociaux.

Les élèves de Metzert et Tontelange ont terminé leurs modules ce mois de janvier 2023 et se sont vus attribuer un petit diplôme.

Depuis un mois et ce jusque début juin 2023, ce sont les élèves de Heinstert, Nobressart et Thiaumont qui participent à ce projet. Dernière petite info, MEGA sont les initiales de Mon Engagement pour Garantir l'Avenir. C'est un programme de prévention qui a été conçu en Belgique par des bénévoles afin de prévenir, à la base, des problèmes d'alcool et de drogues.

Laurence DEBACKER Inspecteur
Police de Attert
ZP Arlon-Attert-Habay-Martelange
063/44.01.90





École de Heinstert-Thiaumont-Nobressart :

Marche parrainée pour le Mozambique

Dans le cadre des cours philosophiques, les élèves des écoles de Heinstert, Thiaumont et Nobressart se sont mobilisés pour une marche parrainée afin de soutenir un centre de nutrition au Mozambique (à l'hôpital de Marrere).

Pour lancer le projet, les élèves ont eu l'occasion d'assister à une séance d'informations à propos de ce centre ainsi que de rencontrer l'infirmière responsable, madame Rigot, en vidéo-conférence, afin de poser quelques questions.

Les élèves de Thiaumont et Nobressart ont déjà parcouru 6km et ceux de Heinstert marcheront le 25 mai pour cette cause.

Ensemble, ils ont récolté la somme de 3510,73 €. Un joli chèque a été déposé au Centre grâce à 2 enfants de l'école de Heinstert, Zélie et Oscar, neveux de Madame Rigot.

Un grand merci à tous pour votre générosité et aux enfants pour leur participation.



Ecole Heinstert :

Marche houblonnée

Le dimanche 2 avril, l'école de Heinstert a organisé sa première marche houblonnée avec 4 arrêts dégustations et des animations pour enfants.

Guidés par de mystérieux nains sur les chemins, nous avons :

- dégusté des bières de la région
- admiré le spectacle de Cirq'en toi
- écouté les trompes de chasse
- joué avec de multiples jeux
- rêvé en écoutant de jolis contes
- terminé par une représentation de l'harmonie Royale Concordia de Heinstert







Au total, **400 personnes** ont participé à cet évènement : 343 marcheurs et une bonne soixantaine de bénévoles. Cette première édition fut un réel succès pour les participants et les organisateurs.

Un grand **merci** à tous nos collaborateurs, brasseurs, bénévoles, animateurs, au groupe beer'stert et à toutes les personnes qui sont venues de près ou de loin vivre cette belle journée avec l'ensemble de l'équipe éducative de l'école de Heinstert.

Ecole Nobressart :

Partenariat bibliothèque & Fête de l'école

Partenariat avec la bibliothèque de Habay



En janvier 2023, nous avons créé un partenariat avec la bibliothèque de Habay. Dans un premier temps, la bibliothèque nous a prêté une boite à histoires remplie de livres adaptés à chaque classe du primaire. Les enfants ont dévoré les livres.

Nous avons ensuite été sur place pour visiter cet endroit. Une bibliothécaire nous en a fait une visite guidée. Le classement des livres, les différents espaces, les différentes catégories de livres… on sait tout !

Nous sommes revenus de Habay avec une nouvelle boite à histoires que nous avons composée nous-mêmes.

Nous n'en retirons que du positif. Je choisis un livre que mon copain a beaucoup aimé. On peut raconter ce qu'on a lu. On lit des livres qu'on a choisi.

On attend la prochaine boite avec impatience…









Fête de l'école

A l'occasion de la fête de l'école du 22 avril, les enfants ont réalisé un projet sur notre beau village. Ils ont effectué des recherches de documents afin de pouvoir observer l'évolution des bâtiments du village au cours des décennies.

Ils ont également créé une ligne du temps situant des photos scolaires de l'école de Nobressart de 1898 à nos jours. Nous avons pu concrétiser notre projet grâce à Monsieur Daniel GEORGES, qui nous a permis de consulter ses anciennes photos. Encore un tout grand merci à lui.



Service communal d'accueil extrascolaire

« Les Enfants d'abord » : Stage Nature



L'équipe du service communal d'accueil extrascolaire « Les Enfants d'abord » a organisé un stage durant la première semaine du congé de Printemps à l'école d'Attert. Les enfants ont pu découvrir la nature sous tous ses angles durant quatre jours.

L'équipe composée de six accueillantes avait préparé un stage dédié à la nature avec le soutien du Parc naturel de la Vallée de l'Attert et plus particulièrement Rénata qui est venue animer les petits explorateurs pour leur plus grand bonheur. Quatorze enfants ont enfilé leurs bottes afin d'aller à la découverte des chauves-souris, des insectes, des plantes, des fleurs, …

Le *mardi*, les enfants sont partis toute la journée en forêt. Sur le chemin, une surprise les attendait… Deux petites fées sont venues à leur rencontre afin qu'elles puissent les aider à préparer une potion magique. Une fois arrivé dans la forêt, les enfants ont construit des cabanes, pataugé dans la rivière, grimpé dans les arbres, …









Le *mercredi*, les enfants ont découvert l'univers de la chauve-souris. Ils ont fait la connaissance de Rénata qui est venue leur apprendre plein de choses à propos de ce petit animal nocturne. L'après-midi, les enfants sont partis à la cueillette des pissenlits afin de préparer de la cramaillotte. Ils ont également fait du « Land Art » en réalisant des chauves-souris avec des éléments de la nature.







Le *jeudi*, fut la journée des insectes. Les enfants sont partis à la chasse aux petites bestioles. Rénata avait amené des «aspirateurs» à insectes pour observer plus facilement toutes ces bébêtes.

Les enfants ont ensuite créé leur propre insecte avec de la pâte auto durcissante et des éléments de la nature. L'après-midi, ils ont décoré des cailloux afin de les offrir à la nature. Grâce à leur cueillette de la veille, ils ont commencé à préparer de la cramaillotte (confiture de pissenlits).

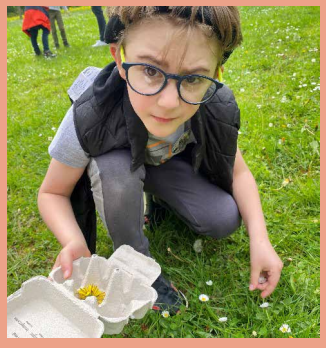







Le *vendredi*, les aventuriers ont découvert les plantes comestibles et médicinales. Avec leur petite loupe de botaniste, ils ont pu observer les plantes de plus près. L'après-midi, ils ont finalisé la cramaillotte.








Un grand merci aux enfants pour leur joie et leur bonne humeur et aux parents pour leur confiance.

L'équipe du service communal d'accueil extrascolaire «Les Enfants d'abord»

Commission culturelle :
Histoire de l'art

CYCLE DE CONFÉRENCES :
L'art au service de l'or bleu

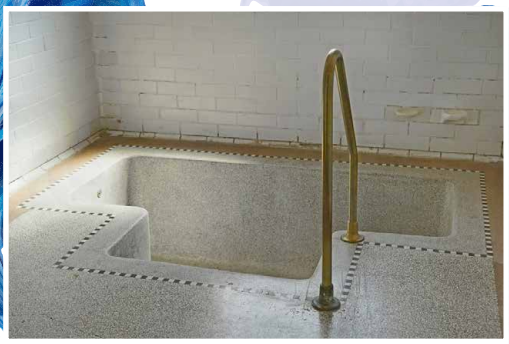
Un nouveau cycle en trois soirées pour décliner l'élément aquatique.



Le mercredi 04 octobre 2023 à 20h
dans les locaux de l'administration communale

Une histoire illustrée du bain et de ses pratiques

De l'eau froide privilégiée par les Grecs dès la fin du V^{ème} siècle A.C.N. pour l'endurcissement du corps lors de la pratique du bain jusqu'à la fréquentation d'établissements publics par la classe ouvrière pour des raisons hygiéniques évidentes durant la période industrielle, ce rituel, incluant toilette sèche et hammam, n'a cessé d'évoluer au fil des siècles. Et c'est, tantôt représentée par les peintres, tantôt servie par les concepteurs de lieux et d'équipements qui lui sont propres que nous retracerons son histoire.



COURS D'HISTOIRE DE L'ART EN 10 rendez-vous

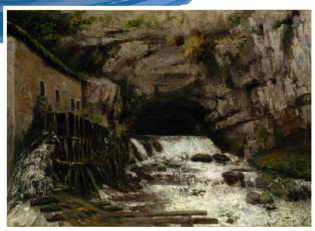
Automne 2023
(de fin septembre à début décembre)
Lieu : administration communale
Horaire : de 14h30 à 16h30
PAF : 60 euros
Renseignement : Patrick Rausch – 063/24.27.80

Calendrier

- Le vendredi 29 septembre 2023
- Le vendredi 06 octobre 2023
- Le vendredi 13 octobre 2023
- Le vendredi 20 octobre 2023
- Le vendredi 27 octobre 2023
- Le vendredi 10 novembre 2023
- Le vendredi 17 novembre 2023
- Le vendredi 24 novembre 2023
- Le vendredi 01 décembre 2023
- Le vendredi 08 décembre 2023







Le mercredi 08 novembre 2023 à 20h
dans les locaux de l'administration communale

Des sources et des fontaines – tant ira la cruche à l'eau…

S'émerveiller du jaillissement de l'eau, écouter ce bruit ô combien précieux et se désaltérer de cette fraîcheur, voilà des choses bien naturelles et pourtant quand les peintres nous les donnent à voir, à entendre et à goûter cela les souligne et les amplifie. Puiser l'eau à la fontaine, voici un geste simple, répété et nécessaire que les artistes convoqués le temps d'un soir ont représentés aussi bien au beau milieu de terres arides que de vertes clairières.



Le mercredi 06 décembre 2023 à 20h
dans les locaux de l'administration communale

Dessiner, graver et peindre la pluie

Des traits si resserrés pour montrer qu'elle trempe jusqu'aux os les marcheurs des estampes japonaises au luisant des pavés et des trottoirs parisiens peints par les impressionnistes, les artistes n'ont pas ménagé leur peine pour représenter cet intervenant plus ou moins récurrent du paysage météorologique. Et nous profiterons de l'approche de ce thème pour aller jeter un coup d'œil du côté de la B.D. afin d'apprécier comment les dessinateurs s'y sont pris avec cet élément aquatique.



Suite au beau succès des cours et des conférences « Histoire de l'art » et à la demande du public, la Commission culturelle et les participants au cours d'histoire de l'art vous proposent :

Une sortie culturelle à la côte belge… sur les traces des peintres James ENSOR et Léon SPILLIAERT à Ostende et de Paul DELVAUX à Saint-Idesbald et à la découverte de l'histoire de la Reine des Plages

Dates : les samedi 23 et dimanche 24 septembre 2023

Départ :
- en gare d'Arlon le samedi 23 septembre à 06 h 36
- arrivée en gare d'Ostende à 11 h 15

Retour :
- en gare d'Ostende le dimanche 24 septembre à 16 h 43
- arrivée en gare d'Arlon à 21 h 22

Programme :

JOUR 1 – samedi 23 septembre 2023
- petit déjeuner convivial à bord du train
- arrivée en gare d'Ostende à 11 h 15
- dépôt des bagages à l'hôtel
- visite de la Maison de James ENSOR avec audioguides
- visite guidée du Muzee
- installation dans les chambres
- souper libre dans la ville
- balade commentée (non obligatoire) à la découverte d'Ostende

JOUR 2 – dimanche 24 septembre 2023
- petit déjeuner à l'hôtel
- tram au départ d'Ostende pour rejoindre Saint-Idesbald
- visite guide de la Fondation Paul DELVAUX
- repas de midi à l'auberge de la Fondation
- retour en tram vers Ostende
- balade commentée ou temps libre à la découverte d'Ostende (différente de celle de la veille au soir)
- récupération des bagages à l'hôtel
- trajet de retour en train

Le prix du voyage est de 190.00 euros par personne. Un supplément de 80.00 est à prévoir pour disposer d'une chambre single.

Le prix du voyage comprend les trajets en train et en tram, les entrées et les visites guidées dans les musées et dans la ville, les deux petits déjeuners, la nuitée à l'hôtel.

Le prix du voyage ne comprend pas les repas de midi et du soir.

Le nombre de participants est limité à 25 personnes – nombre maximal de personnes accepté par les musées.

Attention, il ne reste que quelques places pour ce week-end de septembre. Vu le nombre de demandes, une nouvelle date sera proposée un peu plus tard avec le même programme.

Renseignements :
Emmanuel GREGOIRE
gregoire.emmanuel@hotmail.com
0497/03.75.69

Fête de la Musique à Attert

Le Collège communal et la Commission culturelle vous proposent la **Fête de la Musique d'Attert** *qui se déroulera au cœur du village les vendredi 23 et samedi 24 juin 2023.*

Vendredi 23 juin à 20h

Salle Robert Schuman

O'TCHALAÏ



A l'origine : la rencontre entre Monique Gelders (chanteuse-accordéoniste) et Pascale Trussart (violoniste) en Italie sur le spectacle « Le Bourgeois Gentilhomme » dans lequel l'une était comédienne et l'autre violoniste.
Une amitié qui donna l'envie de partager des moments en musique… et quoi de mieux que la musique slave et balkanique pour s'envoler avec l'envie de rassembler tous les chanteurs des trois coins de la Belgique et en particulier plusieurs attertois et attertoises.

Nouveaux emplacements cette année, en effet le ***vendredi soir*** *le rendez-vous sera fixé à* ***la salle Robert Schuman*** *qui accueillera le groupe* ***O'TCHALAÏ*** *pour nous faire danser au rythme de la musique des Balkans*



Le samedi 24 juin dès 18h

Samedi 24 juin*, le rendez-vous est donné sur la plaine jouxtant le Centre Robert Schuman entre les bâtiments de l'administration communale et la pizzeria.*

Deux scènes se partageront les artistes et les groupes suivants :

Main Stage



SUAREZ

21h00

Révélé au grand public en 2008, le groupe Belge « Suarez » a sillonné, ces 15 dernières années, les routes de Belgique, de France et du Canada.

Suarez a joué des centaines de concerts dans toute la Francophonie, sorti 5 albums, une vingtaine de singles et obtenu plusieurs disques d'or.

A l'occasion de leurs 15 ans, ils nous reviennent avec un nouveau tube ensoleillé, annonciateur d'un album anniversaire au printemps 2023.

Main Stage

DAÏKIRI KNIGHT

18h00



Frais et décalé, **Daïkiri Knight** casse les codes et propose un univers aux tonalités pop assumées qui mélange beats percutants, mélodies enivrantes et arrangements vocaux onctueux.

SNEAKY PETE

19h30



Sneaky Pete est un groupe d'expérience dans le monde du blues, rock, jazz, et de la soul avec des compositions personnelles. Il s'est imposé avec succès pendant plus de 30 ans sur la scène musicale au Luxembourg et dans les régions frontalières.

Six musiciens provenant d'Ukraine, de Luxembourg, de France et de Belgique font du groupe un ensemble polyvalent dans son approche de la musique américaine innovante et contemporaine.

Leur marque unique de divertissement fusionne des grooves percutants avec des sons magnifiques et une voix surprenante qui vous donnera envie de rêver.

JOSEF OUT

22h45



Cocktail bien frappé avec une dose de fusion rythmo-mélodico-électronique et une mesure de trio basse-guitare-batterie. Le tout, accompagné d'une voix aux parfums de poésie onirique…

Somme d'individualités expérimentatrices, **Josef Out** est un groupe difficile à classer… De toute façon, les étiquettes, ils s'en moquent pas mal…

Composer et chanter en français, dans sa propre langue, c'est plus intime, même en version rock atmosphérique…

Sarah écrit ses propres textes et les laisse se transformer au gré de la musique et des inspirations…

LE VILLAGE FOOD & DRINK

permettra à tout le monde de pouvoir se restaurer en toute simplicité et de pouvoir déguster des fabrications locales et artisanales, ceci pouvant se faire dans un espace détente prévu à cet effet.



Nos brasseurs locaux, La Pa, Brasserie du Cochon fantôme, Arel Brewing Project, Microbrasserie de Thiaumont nous désaltèreront avec leurs derniers brassins. Pour remplir nos estomacs avec plus de consistance, nous pourrons choisir parmi différents Food Truck comme par exemple Georgette et ses boulettes ou Sabaidee (asian food), Pasta Mia (spécialités italiennes), …

Green Stage



ARCHET LÉLÉ

18h45

Archet Lélé se connaît depuis bientôt 15 ans, une complicité construite autour de différentes formations musicales qui débouche sur un duo sensible, tendre et créatif.

Au centre, les 8 cordes d'un ukulélé et d'un violon racontent des émotions nuancées, teintées de jazz et de pop française, de compositions personnelles et d'autres interprétations.

En constante évolution, ce jeune duo vous propose un moment fluide, doux et spontané.



COOLS AND THE GANG

20h15

Dans un style résolument folk, le groupe reprend des artistes connus (Mumford & Sons, Nathaniel Rateliff…), mais aussi d'autres chanteurs qui le sont moins (Chuck Ragan, Frank Turner…).

Cools and the Gang, c'est du folk, pas spécialement compliqué, mais entraînant et en place. Cools and the Gang, c'est une ambiance, un bon moment entre amis.

NOME

22h00

Nome arrive de nulle part et sort l'excellent Ukiyo. Ils s'appellent Simon Lozie et Guillaume Drot. L'un est producteur de drum and bass, l'autre est pianiste.

Amis d'enfance, ils ont décidé il y a un peu plus d'un an de collaborer musicalement pour former le duo Nome. Ils viennent de dévoiler leur premier EP, Ukiyo, dans lequel ils voyagent à travers leurs univers respectifs, inspirés par Moderat, Thom York ou Lorn. Découverte d'un duo qui fait ses premiers pas dans la musique électronique avec brio.

Premier concert en public à la Fête de la Musique à Attert.



Agenda

Les diverses activités auront lieu si les autorisations nécessaires sont obtenues. N'hésitez pas à contacter votre administration communale au 063/24.27.70 ou via l'adresse mail administration@attert.be pour tout renseignement complémentaire quant à la réalisation de vos activités. Vous pouvez vérifier si votre manifestation a besoin d'une autorisation communale sur www.attert.be/commune/vie-politique/dossier-securite

JUIN 2023

JEUDI 8 JUIN 2023 18H

Asbl Animation Lischertoise

Marche en soirée

Parcours : 5 ou 8 km / parcours libre et balisé, principalement en forêt.
Départ de la Maison du village entre 18h et 20h
Paf : 4 € - gratuit pour les moins de 12 ans
Bar et restauration à l'arrivée
Informations et contact : Amélie Antoine 0498/33.66.31

SAMEDI 10 JUIN 2023 À 13H



Pétanque Club Val d'Attert

Pétanque Passion Belge de la Province du Luxembourg (PPB Lux)

Lieu : Boulodrome - Chemin des Champs Mêlés 6717 Post

SAMEDI 10 JUIN 2023 À 20H

Sabaidi-Enfants du Monde

Cabaret – chansons

Avec les « Créatures de Rêve » spectacle extraordinaire sur le thème de l'« AMOUR »
Lieu : Salle « Le Foyer » Schockville
Renseignements et réservations : francis.lepere@yahoo.fr – 0496/80.11.44

DIMANCHE 11 JUIN 2023 À 9H

Groupe Animation Lottert

Peinture vagabonde

Matinée consacrée à la peinture en extérieur et au jeu de pétanque.
Apéro villageois et repas champêtre.
Renseignements : Brigitte Pallage – brigitte.pallage@gmail.com – 063/22.20.44

DIMANCHE 11 JUIN 2023

Le Cothurne

Fête à Attert

Brocante – marché local et artisanal – animations foraines et musicales – jeux de bois - …

JEUDI 15 JUIN 2023 18H

Syndicat d'initiative du Val d'Attert

Marches et courses en soirée

Parcours : 5 et 8 km
Départ libre : 18h à 20h
Paf : 4 € (donnant droit à une consommation au choix)
< 12 ans : 1 € (donnant droit à un soft)
Lieu : Grendel (rue des Fagnes)
Infos : Jules Coibion 063/23 62 88 – jules.coibion@skynet.be – www.attert-tourisme.be

SAMEDI 17 JUIN 2023 À 17H



La Détente de Nothomb

Fête de la gymnastique

Le club de gymnastique « La Détente de Nothomb » organise une démonstration de psychomotricité et de gymnastique. Après la démonstration, petite restauration et bar sur place.
Lieu : Salle du village de Nothomb
Renseignements : ladetentenothomb@gmail.com

WEEKEND DU 17 ET 18 JUIN



Club de Foot de Nothomb

Tournoi de sixte

- **Samedi :** tournoi masculin
- **Dimanche :** tournoi féminin

Matchs à partir de 11h
Renseignements et inscriptions : moduroy@hotmail.com

DIMANCHE 18 JUIN 2023 DÈS 8H

Lions Club du Val d'Attert

Un événement « AC du cancer » organisé par le Lions Club de Val d'Attert pour soutenir la lutte contre le cancer
Marche : 6 (accessible aux poussettes), 12 et 18 km
VTC : 20 km idéal pour les familles (dans le bois du Beynert)
VTT : 35 et 45 km dans la forêt d'Anlier
Couscous sur inscription, petite restauration, BBQ, château gonflable.
Lieu : Salle l'Aurore Rue du Marquisat, 198 6717 Thiaumont
Renseignements : acducancer@gmail.com
AC du cancer / Lions Club Val d'Attert

JEUDI 22 JUIN 2023 18H

Syndicat d'initiative du Val d'Attert

Marches et courses en soirée

Parcours : 5 et 8 km
Départ libre : 18h à 20h
Paf : 4 € (donnant droit à une consommation au choix)
< 12 ans : 1 € (donnant droit à un soft)
Lieu : Nobressart La Fontaine (rue de la Halte)
Infos : Jules Coibion 063/23 62 88 – jules.coibion@skynet.be – www.attert-tourisme.be

WEEKEND DU 23 AU 24 JUIN 2023

Commission culturelle d'Attert

Fête de la Musique

▸ 23 JUIN À 20H

O'Tchalaï nous fera danser au rythme de la musique des Balkans.
Lieu : Salle Robert Schuman 107, voie de la Liberté Attert

▸ 24 JUIN DÈS 18H

Deux scènes se partageront les artistes et groupes suivants : Suarez - Daïkiri Knight - Sneaky Pete – Nome - Josef Out – Archet Lélé – Cools and the Gang.
Lieu : Administration communale 107, voie de la Liberté Attert

WEEKEND DU 23 AU 26 JUIN 2023

Club de la Fontaine de Nobressart

Fête au village

▸ VENDREDI 23 JUIN

22h : Concert Bounti
00h00 : Ambiance musicale (PAF : gratuit)

▸ SAMEDI 24 JUIN

10h à 18h : Beach volley championnat
19h30 : Blind Test (inscription 4, 5, 6, 8 pers/équipe 5 €/pers : tigra_stef@hotmail.com)
00h00 : Soirée dansante

▸ DIMANCHE 25 JUIN

8h30 : Hämmelsmarsh
10h – 18h : Beach volley loisir 4 vs 4 (sur inscription : bobdumont73@gmail.com)
11h30 : Apéro – barbecue
14h – 16h30 : Karaoké
17h30 : Concert Antidot

▸ LUNDI 26 JUIN

11h : Apéro Maitrank
Renseignements : Stéphanie Bar – tigra_stef@hotmail.com

SAMEDI 24 JUIN 2023 DÈS 19H

Le Tilleul asbl

Repas Vinstert

MERCREDI 28 JUIN 2023 À 20H



Parc naturel de la Vallée de l'Attert

La biodiversité au jardin

Au cours de cette soirée, Pierre Jaaques de la Maison de l'Eau de l'Attert Asbl, vous présentera un aperçu des différents aménagements à réaliser dans votre jardin pour favoriser la biodiversité et offrir une gestion responsable des eaux pluviales.
Nul besoin de disposer d'un grand terrain pour favoriser le vivant autour de nous.
Face au déclin généralisé de nos voisins sauvages, des actions efficaces vous seront proposées pour rendre votre jardin accueillant à la faune et flore sauvages
Lieu : Salle Robert Schuman 107, Voie de la Liberté 6717 Attert
Renseignements et inscriptions : formulaire (voir QR code) 063/22 78 55

SCAN ME

JEUDI 29 JUIN 2023 18H

Syndicat d'initiative du Val d'Attert

Marches et courses en soirée

Parcours : 5 et 8 km
Départ libre : 18h à 20h
Paf : 4 € (donnant droit à une consommation au choix)
< 12 ans : 1 € (donnant droit à un soft)
Lieu : Parette (centre)
Infos : Jules Coibion 063/23 62 88 – jules.coibion@skynet.be – www.attert-tourisme.be

JUILLET 2023

SAMEDI 1er JUILLET 2023 À 17H

Royale Concordia Heinstert

17h : Spectacle musical de fin d'année par les élèves de l'académie / éveil musical / chœur d'enfants
19h : Souper
Lieu : Salle Concordia
Renseignements : thierymich@yahoo.fr 063/22.27.87

DIMANCHE 2 JUILLET 2023 À 14H30

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Spectacle famille « Homme de papier »

Dans le cadre de la tournée M-Marionnettes, la compagnie Zanni nous propose son spectacle *Homme de papier*.
Homme d'Écume danse sur la mer, libre comme le vent. Menacé par une vague sombre, il s'envole et arrive dans le territoire d'Homme de Papier. Une maison bien protégée, un arbre pour y grimper, des fruits à cueillir, à s'approprier ou à se partager !
La rencontre de ces deux êtres se fera pas à pas, au-delà de leurs différences.
Un spectacle sans paroles mêlant poésie, humour et musique dans un univers de papier. Les thèmes de la solidarité et de l'écologie y sont abordés par le biais de deux marionnettes, manipulées à quatre mains suivant la technique japonaise du bunraku.
À partir de 3 ans
Durée : 45 minutes
Gratuit
Lieu : Salle Robert Schuman à Attert
Réservation : formulaire (voir QR code) ou 063/22 78 55

SCAN ME

DIMANCHE 2 JUILLET 2023

Cdj Heinstert

Jeux intervillage

Deuxième édition des jeux intervillage du cdj Heinstert, une compétition d'épreuves par équipes, le tout dans la bonne humeur et sous le soleil.
Lieu : lotissement de Heinstert (à confirmer)
Renseignements : remi.thill.heinstert@gmail.com

JEUDI 6 JUILLET 2023 18H
Syndicat d'initiative du Val d'Attert
Marches et courses en soirée
Parcours : 5 et 8 km
Départ libre : 18h à 20h
Paf : 4 € (donnant droit à une consommation au choix)
< 12 ans : 1 € (donnant droit à un soft)
Lieu : Ecole (rue du Beynert)
Infos : Jules Coibion 063/23 62 88 – jules.coibion@skynet.be – www.attert-tourisme.be

JEUDI 13 JUILLET 2023 18H
Syndicat d'initiative du Val d'Attert
Marches et courses en soirée
Parcours : 5 et 8 km
Départ libre : 18h à 20h
Paf : 4 € (donnant droit à une consommation au choix)
< 12 ans : 1 € (donnant droit à un soft)
Lieu : Heinstert (Salle de village le Tilleul)
Infos : Jules Coibion 063/23 62 88 – jules.coibion@skynet.be – www.attert-tourisme.be

WEEKEND DU 15 ET 16 JUILLET 2023
Club de Foot de Nothomb
Tournoi de la Vallée de l'Attert
Avec la présence des équipes de Tontelange, Perlé, Ell, Beckerich et Nothomb

DIMANCHE 16 JUILLET 2023 À 13H
Pétanque Club Val d'Attert
Amical Doublettes
Lieu : Boulodrome - Chemin des Champs Mêlés 6717 Post

JEUDI 20 JUILLET 2023 18H
Syndicat d'initiative du Val d'Attert
Marches et courses en soirée
Parcours : 5 et 8 km
Départ libre : 18h à 20h
Paf : 4 € (donnant droit à une consommation au choix)
< 12 ans : 1 € (donnant droit à un soft)
Lieu : Post (Salle de village)
Infos : Jules Coibion 063/23 62 88 – jules.coibion@skynet.be – www.attert-tourisme.be

DIMANCHE 23 JUILLET 2023 AU MATIN



Asbl Animation Lischertoise
VTT
Randonnées de 25. 35 et 50 km
Départ entre 7h et 11h
Ravitaillement et balisage de qualité – sécurité des tracés – assistance technique de secours – bike wash – bike park.
Bar et petite restauration
Informations et contact : Amélie Antoine 0498/33.66.31

JEUDI 27 JUILLET 2023 18H
Syndicat d'initiative du Val d'Attert
Marches et courses en soirée
Parcours : 5 et 8 km
Départ libre : 18h à 20h
Paf : 4 € (donnant droit à une consommation au choix)
< 12 ans : 1 € (donnant droit à un soft)
Lieu : Attert Cothurne
Infos : Jules Coibion 063/23 62 88 – jules.coibion@skynet.be – www.attert-tourisme.be

AOÛT 2023

JEUDI 3 AOÛT 2023 18H
Syndicat d'initiative du Val d'Attert
Marches et courses en soirée
Parcours : 5 et 8 km
Départ libre : 18h à 20h
Paf : 4 € (donnant droit à une consommation au choix)
< 12 ans : 1 € (donnant droit à un soft)
Lieu : Tontelange Salle de village (place St Hubert)
Infos : Jules Coibion 063/23 62 88 – jules.coibion@skynet.be – www.attert-tourisme.be

DIMANCHE 6 AOÛT 2023 À 13H
Pétanque Club Val d'Attert
Amical Doublettes
Lieu : Boulodrome - Chemin des Champs Mêlés 6717 Post

DU 7 AU 11 AOÛT 2023



Club de Foot de Nothomb
Stage de football pour jeunes joueurs et gardiens.
Staff professionnel italien.
Infos et inscriptions : www.la-cavera.com – 0487/43.46.20 – 0476/77.85.17

JEUDI 10 AOÛT 2023 18H
Syndicat d'initiative du Val d'Attert
Marches et courses en soirée
Parcours : 5 et 8 km
Départ libre : 18h à 20h
Paf : 4 € (donnant droit à une consommation au choix)
< 12 ans : 1 € (donnant droit à un soft)
Lieu : Schockville Salle le Foyer Ardent
Infos : Jules Coibion 063/23 62 88 – jules.coibion@skynet.be – www.attert-tourisme.be

MARDI 15 AOÛT 2023 À 12H
Royal Sporting Club de Tontelange
Traditionnel barbecue

JEUDI 17 AOÛT 2023 18H
Syndicat d'initiative du Val d'Attert
Marches et courses en soirée
Parcours : 5 et 8 km
Départ libre : 18h à 20h
Paf : 4 € (donnant droit à une consommation au choix)
< 12 ans : 1 € (donnant droit à un soft)
Lieu : Lottert Weierparck (rue de la Brasserie)
Infos : Jules Coibion 063/23 62 88 – jules.coibion@skynet.be – www.attert-tourisme.be

JEUDI 24 AOÛT 2023 18H

Syndicat d'initiative du Val d'Attert

Marches et courses en soirée

Parcours : 5 et 8 km
Départ libre : 18h à 20h
Paf : 4 € (donnant droit à une consommation au choix)
< 12 ans : 1 € (donnant droit à un soft)
Lieu : Thiaumont Salle l'Aurore (rue du Marquisat)
Infos : Jules Coibion 063/23 62 88 – jules.coibion@skynet.be – www.attert-tourisme.be

DIMANCHE 27 AOÛT 2023



Le Tilleul asbl

Un beau weekend au Tilleul

Tournoi de pétanque

JEUDI 31 AOÛT 2023 18H

Syndicat d'initiative du Val d'Attert

Marches et courses en soirée

Parcours : 5 et 8 km
Départ libre : 18h à 20h
Marche suivie d'un repas (sur réservation)
Paf : 4 € (donnant droit à une consommation au choix)
< 12 ans : 1 € (donnant droit à un soft)
Lieu : Nothomb Ecole (rue Nicolas Roeltgen)
Infos : Jules Coibion 063/23 62 88 – jules.coibion@skynet.be – www.attert-tourisme.be

SEPTEMBRE 2023

WEEKEND DU 1er AU 3 SEPTEMBRE 2023

Groupe Animation Lottert

Fête à Lottert 'Kiirmes am Duerf'

▸ **VENDREDI 1er SEPTEMBRE À PARTIR DE 18H :**
Concours de pétanque – VTT nocturne – Souper spaghettis

▸ **DIMANCHE 3 SEPTEMBRE À PARTIR DE 10H :**
Corrida – Barbecue - Animations
Renseignements : gal.lottert@gmail.com – 063/44.58.04

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 2023 À 12H

Attert en fête

Barbecue des voisins d'Attert
Lieu : Salle du Cothurne Attert
Renseignements : attertenfete@gmail.com

MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2023



Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Balade brame du cerf

Plus d'infos ultérieurement. Inscrivez-vous à la newsletter du Parc pour ne rien rater

WEEKEND DU 15 AU 18 SEPTEMBRE 2023

Royale Concordia Heinstert et Tilleul asbl

Kermesse

▸ **VENDREDI 15 SEPTEMBRE**
Concert au Tilleul

▸ **SAMEDI 16 SEPTEMBRE**
Concert de la kermesse sur la fête foraine (après-midi)
20h : concert à l'église
22h : bal des jeunes
Lieu : Salle Concordia

▸ **DIMANCHE 17 SEPTEMBRE**
Hämmelsmarsch dans les rues du village de 7h30 à 12h

▸ **LUNDI 18 SEPTEMBRE**
Match Rhin – Meuse
On refait le monde
Renseignements : thierymich@yahoo.fr 063/22.27.87

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 2023



Club de la Fontaine de Nobressart

Brocante

Renseignements : Stéphanie Bar – tigra_stef@hotmail.com

SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2023 À 20H

Harmonie Royale Aurore de Thiaumont

Festival d'harmonies

Lieu : Salle Aurore 183, rue du Marquisat à Thiaumont
Renseignements et inscriptions : aurore.thiaumont@gmail.com – www.aurore-thiaumont.be

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2023 À 9H

Pétanque Club Val d'Attert

Finale Pétanque Passion Belge de la Province du Luxembourg (PPB Lux)

Lieu : Boulodrome - Chemin des Champs Mêlés 6717 Post

JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023 À 20H

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Nourrir l'humanité, acte 2

« En 2011, un comédien fils d'agriculteur décide de créer un spectacle sur le monde agricole : « Nourrir l'Humanité c'est un métier ».
Mais en 10 ans le paysage agricole a changé. Le modèle intensif ou conventionnel est toujours bien présent, cependant de plus en plus de personnes retournent à la terre et font le choix de produire autrement. Pour être au plus près de la réalité, la compagnie Adoc est retournée sur les routes recueillir de nouveaux témoignages. Que sont devenus les agriculteurs et agricultrices rencontrés lors de la première création ? Et qui sont ces nouvelles personnes qui pratiquent une autre agriculture ? Et pourquoi ?
C'est pour continuer à rendre hommage à ceux et celles qui nous nourrissent que la compagnie Adoc vous présente aujourd'hui : « Nourrir l'Humanité – Acte 2 ». »
Les portes ouvriront à 17h30 afin de vous permettre de profiter d'une petite restauration (avec des produits locaux) ainsi que des rafraichissements disponibles sur place.

Lieu : Salle du Cothurne Attert
(Réservation obligatoire : 10 € par personne / Gratuit en-dessous de 12 ans)
Réservation obligatoire via le formulaire (voir QR Code) ou 063/22 78 55

SCAN ME

OCTOBRE 2023

MERCREDI 4 OCTOBRE 2023 À 20H
Commission culturelle d'Attert
Cycle de conférences : "L'art au service de l'or bleu"
Une histoire illustrée du bain et de ses pratiques
Lieu : administration communale 107, Voie de la Liberté Attert
Renseignement : Patrick Rausch – 063/24.27.80

DIMANCHE 8 OCTOBRE 2023
Ladies Circle d'Arlon
Le Ladies Circle d'Arlon organise un trail – marche ouvert à tous au départ du hall sportif de Tontelange (8-15-21km) ainsi qu'une marche contée de 5km pour les familles
Lieu : Hall sportif de Tontelange
Renseignements et inscriptions : LC27trail@gmail.com

JEUDI 12 OCTOBRE 2023
Plan de cohésion sociale
Conférence de Madame Veloso De Frias
« Essayons de mieux comprendre les maladies comme l'hypertension, le diabète,… afin de mieux les prévenir »
Lieu : administration communale 107, Voie de la Liberté Attert

SAMEDI 21 OCTOBRE 2023
Le Cothurne
Le Cothurne fête ses 50 ans
Exposition – repas

SAMEDI 21 OCTOBRE 2023 À 20H
Royale Concordia Heinstert
Festival musical d'automne
Lieu : Salle Concordia
Renseignements : thierymich@yahoo.fr 063/22.27.87

MARDI 31 OCTOBRE 2023
Club de la Fontaine de Nobressart

Halloween
Cortège dans le village suivi d'une petite fête à la salle du village
Renseignements : Stéphanie Bar – tigra_stef@hotmail.com

MARDI 31 OCTOBRE 2023
Cdj Heinstert

Soirée Halloween
Cette année, la soirée Halloween est de retour au cdj de Heinstert. Venez faire la fête avec nous avec votre déguisement le plus effrayant.
Lieu : Clud des jeunes de Heinstert
Renseignements : remi.thill.heinstert@gmail.com

MARDI 31 OCTOBRE 2023 À 18H
Attert en fête

Cortège et fête d'Halloween
Cortège des enfants pour la récolte des bonbons suivi d'une réunion (petite restauration, boissons, musique) à la salle.
Lieu : Salle du Cothurne Attert
Renseignements : attertenfete@gmail.com

NOVEMBRE 2023

MERCREDI 8 NOVEMBRE 2023 À 20H
Commission culturelle d'Attert
Cycle de conférences : "L'art au service de l'or bleu"
Des sources et des fontaines - tant ira la cruche à l'eau…
Lieu : administration communale 107, Voie de la Liberté Attert
Renseignement : Patrick Rausch – 063/24.27.80

VENDREDI 10 NOVEMBRE 2023
Plan de cohésion sociale
Soirée Match d'impro
L'Habérézina contre La Croutounz
Lieu : administration communale 107, Voie de la Liberté Attert

SAMEDI 18 NOVEMBRE 2023 À 19H
Groupe Animation Lottert


Soirée Vins – Fromages
Dégustation du Beaujolais nouveau
Repas fromages – charcuteries accompagné de vins du Beaujolais
Renseignements : gal.lottert@gmail.com – 063/44.58.04

SAMEDI 18 NOVEMBRE 2023
Harmonie Royale Aurore de Thiaumont
Sainte-Cécile
18h : concert à l'église de Thiaumont
19h30 : souper de la Sainte-Cécile à la salle Aurore
Lieu : Salle Aurore 183, rue du Marquisat à Thiaumont
Renseignements et inscriptions : aurore.thiaumont@gmail.com – www.aurore-thiaumont.be

DIMANCHE 19 NOVEMBRE 2023 À 11H
Royale Concordia Heinstert
Sainte-Cécile
11h : messe
12h : repas dansant
Lieu : Salle Concordia
Renseignements : thierymich@yahoo.fr 063/22.27.87

DIMANCHE 26 NOVEMBRE 2023
Club de la Fontaine de Nobressart
Saint Nicolas
Renseignements : Stéphanie Bar – tigra_stef@hotmail.com

DIMANCHE 26 NOVEMBRE 2023 DE 13H30 À 17H30
Attert en fête
Fête de Saint-Nicolas
Saint Nicolas viendra rencontrer les enfants sages au milieu de quelques jeux, animations, bricolage
Lieu : Salle du Cothurne Attert
Renseignements : attertenfete@gmail.com

MERCREDI 29 NOVEMBRE 2023 À 20H


Parc naturel de la Vallée de l'Attert
Projection des courts-métrages amateurs sélectionnés au Festival International Nature Namur 2023.
Gratuit
Lieu : Salle Robert Schuman 107, Voie de la Liberté 6717 Attert
Renseignements et inscriptions : parcnaturel@attert.be – 063/22 78 55 – www.pnva.be

JEUDI 30 NOVEMBRE, VENDREDI 1er DÉCEMBRE ET SAMEDI 2 DÉCEMBRE

Club des jeunes Heinstert

Saint Nicolas dans les rues du village

DÉCEMBRE 2023

SAMEDI 2 DÉCEMBRE 2023 À 17H

Royale Concordia Heinstert



Fête de Saint-Nicolas pour les élèves des cours

Lieu : Salle Concordia

Renseignements : thierymich@yahoo.fr 063/22.27.87

MERCREDI 6 DÉCEMBRE 2023 À 20H

Commission culturelle d'Attert

Cycle de conférences : "L'art au service de l'or bleu"

Dessiner, graver et peindre la pluie

Lieu : administration communale 107, Voie de la Liberté Attert

Renseignement : Patrick Rausch – 063/24.27.80

SAMEDI 9 DÉCEMBRE 2023 DE 18H À MINUIT

Royale Concordia Heinstert

Apéro d'hiver – am keller

Lieu : Salle Concordia

Renseignements : thierymich@yahoo.fr 063/22.27.87

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE 2023 DE 10H À 18H

Royale Concordia Heinstert



5ème marché de Noël

Produits de bouche et artisanaux

Lieu : Salle Concordia

Renseignements : thierymich@yahoo.fr 063/22.27.87

LUNDI 25 DÉCEMBRE 2023 DÈS 17H

Club des jeunes Heinstert

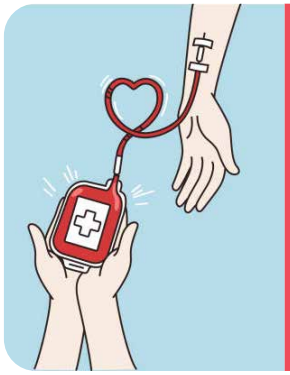
Apéro de Noël au Tilleul

CROIX-ROUGE de Belgique

NOUS RECRUTONS !

Afin d'étoffer notre service de transport de personnes à mobilité réduite, nous sommes à la recherche de bénévoles.

Si vous avez un peu de temps à consacrer, vous pouvez contacter Jacqueline Tesch 0479/08.10.55 ou Jean-Marie Meyer 0475/81.08.36



CROIX ROUGE

Collecte de sang 2023

Salle du Cothurne à Attert

de 16h à 20h

- Lundi 19 juin 2023
- Mardi 20 juin 2023
- Lundi 18 septembre 2023
- Mardi 19 septembre 2023
- Lundi 4 décembre 2023
- Mardi 5 décembre 2023







Lottert, la Chavée face au numéro 135

Plus de 250 livres continuellement renouvelés vous attendent dans cette armoire. Elle a été mise en place par le Syndicat d'Initiative avec l'aide du service travaux de la commune

DEUXIÈME ÉDITION DU FESTIVAL **DO IT YOURSELF D'ATTERT**

Le dimanche 26 mars dernier, s'est tenue au Cothurne la deuxième édition du Festival Do It Yourself d'Attert. La première édition s'était déroulée au printemps 2019 et constituait le premier festival de ce type dans la Province. Il s'agit d'une initiative du comité de parents de l'école EnovA s'inspirant des festivals du même type ailleurs.

Au Festival DIY d'Attert, des partageurs de talents viennent faire profiter bénévolement de leur don à la collectivité. Ce partage permet aux visiteurs de s'essayer à leur tour aux astuces présentées favorisant ainsi un cercle vertueux de transmission de compétences. Cette année, les thématiques étaient à nouveau très variées (alimentation, jardinage, cosmétiques, bien-être, produits ménagers, réparations, créations, …) et se déclinaient à travers des ateliers gratuits et sans inscriptions telles que la réalisation de lactofermentation ou la fabrication de guitares à une corde à l'aide de matériaux de récupération.

Par ailleurs, cette édition comportait deux particularités. D'abord, comme le Festival bénéficie du soutien de la commune d'Attert, commune zéro déchet, la maison du zéro déchet d'Idelux était présente dans la salle. Ensuite, le Repair Café d'Attert (https://repairtogether.be) a été officiellement inauguré ce jour-là.

Manifestement, la formule a répondu à l'attente citoyenne à en juger par le public venu en nombre. De plus, les enfants n'étaient pas en reste grâce notamment aux animations musicales et théâtrales ou à l'espace enfants mis à disposition. Un aperçu de l'ambiance du Festival peut d'ailleurs être apprécié dans le reportage de TV Lux consacré à l'événement (https://www.tvlux.be/video/societe/attert-deuxieme-edition-du-festival-quot-do-it-yourself-quot_42501.html).

Étant donné le grand succès rencontré, il a d'ores et déjà été décidé d'organiser une troisième édition au printemps 2024.

Pour le comité de parents de l'école EnovA,
David Pincetti



Source : TV Lux

Appel à vous !

Un grand merci aux personnes qui ont participé à notre appel. Nous avons reçu de magnifiques photos de notre belle Vallée.

La photo sélectionnée pour la couverture du bulletin communal d'avril nous a été envoyée par Astrid Verbeke. Celle-ci a été prise à Nothomb.

Merci à toutes et à tous de nous faire profiter de votre savoir-faire et de votre talent de photographe.

Si vous aussi vous voulez voir votre photo en couverture des prochains bulletins communaux, vous pouvez dès à présent envoyer vos photos libres de droit à l'adresse suivante : **marie-elisa.thieltgen@attert.be**





FÊTE DE LA MUSIQUE

21›25 JUIN 2023 - WALLONIE-BRUXELLES

ATTERT

23 – 24 JUIN

















GRATUIT

WWW.FETEDELAMUSIQUE.BE

UNE PRODUCTION DU CONSEIL DE LA MUSIQUE AVEC LE SOUTIEN DE LA MINISTRE DE LA CULTURE